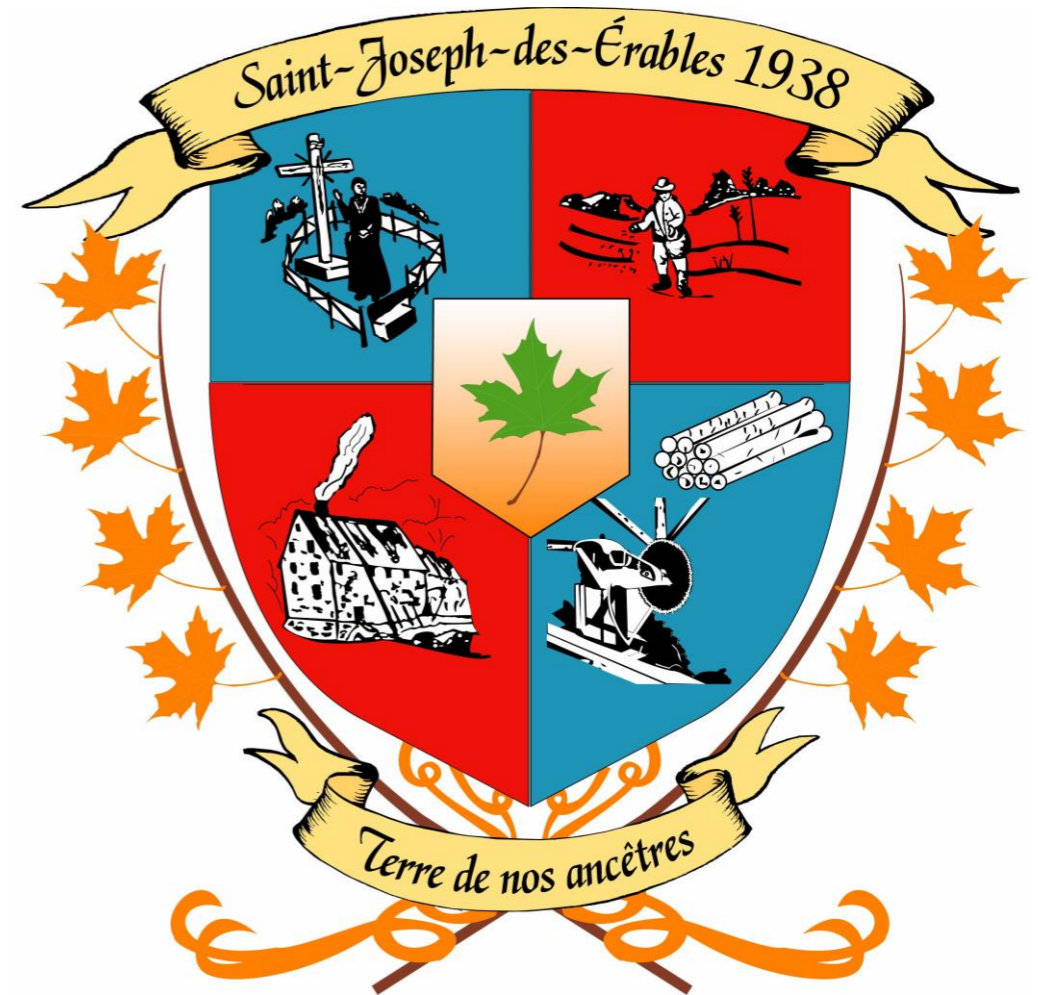


POUR NOUS JOINDRE

DIRECTRICE MUNICIPALE :

Isabelle Jodoin..... 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

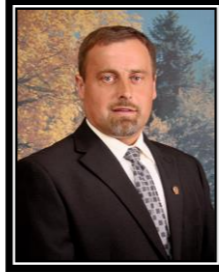
www.stjosephdeserables.com

Rédaction : Sophie Fortier

Le mot du maire

Bonjour à tous,

L'automne c'est la saison idéale pour prendre le temps de se parler et de se rencontrer. Le 23 octobre dernier, malgré la route inondée, vous étiez nombreux à participer à notre brunch des Joséabliens. Nous tenons à vous remercier de vous joindre à nous en si grand nombre. Cet événement nous a permis de se rencontrer et du même coup amuser nos enfants. De plus, cet événement semble plaire à tous, donc il sera de retour l'an prochain.



L'automne est aussi le moment pour se souvenir. Le 6 novembre dernier, il y a eu comme à toutes les années, une cérémonie du Souvenir au Cénotaphe (parc Mathieu) de Beauceville. La qualité de vie, nos privilèges, notre liberté aujourd'hui comme par le passé doivent être défendus, on s'arrête, on y pense, quelle chance! Tout cela n'est pas gratuit, le Jour du Souvenir, c'est ça.

Salutations!

Jeannot Roy, maire

Défi têtes rasées Leucan

Bonjour à tous,

D'abord, je tiens à vous remercier pour votre belle participation au Défi des Têtes rasées de Leucan. Grâce à vous, un montant de 116 \$ a été amassé lors du Déjeuner des Joséabliens qui avait lieu le 23 octobre dernier. Pour ceux et celles qui ont laissé leur coordonnées, afin de recevoir un relevé fiscal, les reçus seront émis au plus tard à l'automne prochain, étant donné que le défi est le 27 mai.

Je vous invite à suivre mon parcours sur le site Internet des Têtes rasées à l'adresse suivante : <http://www.tetesrasees.com/recherche-participant/> vous n'avez qu'à y inscrire mon nom, Camille Roy, et vous pourrez suivre mon évolution jusqu'à l'obtention de mon objectif visé de 2200\$.

Pour tous ceux qui le veulent, il est encore temps de contribuer. Chaque dollar amassé fait une différence pour cette belle cause. Pour se faire, vous pouvez entrer en contact avec moi au 418-389-7832, avec M. Jeannot Roy ou vous pouvez faire un don en ligne sur mon profil.

Merci à vous tous pour votre généreuse participation, tous vos dons sont appréciés.

Camille Roy

Vidéo de sensibilisation



La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches vient de lancer une capsule vidéo afin de sensibiliser les élèves des écoles de conduite au comportement sécuritaire à adopter en présence d'un véhicule agricole.



Tournée par la firme Oranje de Vallée-Jonction, cette capsule de qualité professionnelle montre un conducteur de tracteur et un jeune automobiliste s'apprêtant à le dépasser. Diverses situations potentiellement dangereuses sont exposées.

Cette initiative de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a bénéficié de la collaboration et de la participation financière de l'Union des producteurs agricoles, ainsi que de l'expertise du réseau des écoles de conduite PermisPlus. Les écoles de conduite de tout le Québec seront d'ailleurs invitées à utiliser cette vidéo dans leurs classes.

« Lorsqu'ils empruntent la voie publique avec leur machinerie, les producteurs agricoles sont souvent témoins de dépassements téméraires. Les conducteurs, jeunes et moins jeunes, ne savent pas toujours comment effectuer le dépassement d'un véhicule lent muni d'un triangle orange. Cette vidéo est donc un message de sensibilisation que nous souhaitons envoyer à tous pour un meilleur partage de la route et pour éviter des drames », d'expliquer M. James Allen, 1^{er} vice-président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

La vidéo est disponible sur la chaîne YouTube de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches.

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 5 décembre à 19h30.

Au Cœur des Familles Agricoles

Depuis le début d'octobre, la région de Chaudière-Appalaches dispose du service d'un Travailleur de rang. Le concept de Travailleur de rang est semblable à celui du travailleur de rue. Dans une approche préventive proactive, le Travailleur de rang se promène en milieu rural avec pour cible les agricultrices, les agriculteurs et leur famille, tout en incluant la communauté et le réseau social. Ainsi, il soutient et accompagne ces derniers dans diverses étapes de leur vie parfois plus difficiles.

Ainsi, cela peut signifier un suivi psychosocial par téléphone et/ou sous forme de rencontres au local de l'organisme dans la région Chaudière-Appalaches, à la ferme, etc. Les personnes pourront me contacter par téléphone au 450-768-6995 ou par courriel aux adresses suivantes : travailleurderang@hotmail.com ou lise@acfareseaux.qc.ca ou sur Facebook à Nancy Langevin (Travailleur de rang). Il est également possible de visiter le site web de l'organisme au www.acfareseaux.qc.ca.

L'organisme Au Cœur des Familles agricoles (ACFA) situé à Saint-Hyacinthe est l'investigateur de ce projet-pilote. Sa mission est de créer et d'implanter des conditions de vie appropriées et favorables afin de vivre une meilleure santé globale en milieu rural, plus spécifiquement agricole. Merci de partager à vos proches et amis.

Au Cœur des Familles Agricoles

Nancy Langevin

Travailleuse sociale/Travailleur de rang
Région Chaudière - Appalaches



☎ : (450)768-6995

✉ : travailleurderang@hotmail.com

lise@acfareseaux.qc.ca

Facebook Nancy Langevin (travailleur de rang)

Site web : www.acfareseaux.qc.ca

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE – 2016

Pour me conformer à l'article 955 du Code Municipal, je vous fais un rapport sur la situation financière de la municipalité.

Selon les données fournies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la population officielle de Saint-Joseph-des-Érables pour 2016 est de 432 personnes.

Rapport du vérificateur

Les états financiers de l'année 2016 de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables ont été vérifiés par Monsieur Claude Arguin de *Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l.*, qui, pour l'année 2016, révèle des revenus d'investissements et de fonctionnement de 628 067\$, des dépenses de 557 208\$ pour un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 70 859% ce qui porte le surplus de fonctionnement accumulé à 78 213 \$ au 31 décembre 2016.

Année en cours

En date du 1^{er} octobre 2016 les dépenses s'élèvent à 590 802 \$ et les recettes à 809 922 \$, nous sommes donc en surplus de 219 120\$.

	Réel au 1 ^{er} octobre 2015	Réel au 1 ^{er} octobre 2016	Budget 2016
REVENUS			
Taxes	498 497	503 839	502 988
Transferts	89 420	212 152	202 156
Services rendus	55 796	31 047	55 340
Impositions de droits	1 701	2 120	500
Amendes et pénalités	1 549	2 655	1 500
Intérêts	2 399	540	500
Autres revenus	28 707	57 569	1 500
Total des revenus	678 069	809 922	764 484
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	69 474	86 405	122 921
Sécurité publique	47 960	63 835	74 503
Transport	435 869	343 053	419 530
Hygiène du milieu	45 388	45 823	71 196
Aménagement, urbanisme et dév.	9 306	7 518	12 712
Loisirs, culture et bibliothèque	42 425	44 168	61 622
Frais de financement	2.96	0	2 000
Remboursement de la dette	0	0	0
Total des dépenses	650 425	590 802	838 987
SURPLUS (DÉFICIT)	27 644	219 120	(74 503)



- ✓ CV et lettre de présentation
- ✓ Transfert de compétences
- ✓ Préparation à l'entrevue
- ✓ Internet et recherche d'emploi



www.crebe.qc.ca | info@crebe.qc.ca

SAINT-GEORGES

11400, 1^{re} Avenue, local 110
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4
418 227-5445

SAINTE-MARIE

1035, boul. Vachon Nord, local 500
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M4
418 386-4445

En partenariat avec :



Réalisations 2016

Voici les travaux qui ont été réalisés pour entretenir et améliorer nos routes cette année :

Il y avait un affaissement dans le rang des Érables Nord ce qui a nécessité le remplacement du ponceau des Cèdres. Il y a également eu amélioration dans le rang Saint-Bruno nous avons remplis tous les nids de poules. Ces travaux ont été faits en régie interne par notre équipe des travaux publics.

Nous avons, aussi, fait du pavage dans le rang des Érables nord pour corriger la surface qui était endommagée et nous avons fait faire les accotements sur une distance de 1.5km. Nous avons été en appel d'offres et c'est Construction Abénakis Inc. qui a obtenu le contrat et qui a effectué les travaux à la fin de juillet.

Liste des fournisseurs

Tel que requis par la Loi, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Fortier 2000 Inc.	– Ponceau des Cèdres + drain : 26 694\$
Ministère de la Sécurité publique	– Sûreté : 35 534 \$
MRC Robert-Cliche :	– Quote-part + Matières résiduels: 94 540 \$
Ville St-Joseph :	– Entente loisirs et culture : 53 464\$
	– Entente incendie : 36 867 \$
	– Entente bibliothèque : 5 511 \$
Construction Abénakis - Pavage sur 1.5 km dans rang des Érables Nord : Inc.	70.15 \$ / Tonne, pour un total 162 226.49\$

Rémunération des membres du Conseil

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables sont établies en fonction de la *Gazette officielle du Québec* parue le 3 janvier 2015 et le règlement municipal 206-15. Cette année, la rémunération du maire est de 5 539.26 \$ et de 1 845.87 \$ pour chacun des conseillers dont le tiers est versé en allocations de dépenses.

Orientations générales du budget 2017

En ce qui concerne l'orientation du budget 2017, les dépenses de fonctionnement devraient rester sensiblement les mêmes. Un caucus de travail a eu lieu le 14 novembre 2016, nous vous présenterons les résultats lors de notre prochaine séance du conseil le 5 décembre prochain et nous adopterons le budget par la même occasion. Merci de prendre en considération que nous travaillons très fort afin de faire une gestion saine des revenus et des dépenses; comme vous, nous voulons le mieux pour toute la municipalité.

Jeannot Roy, maire



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉS CONCERNÉES

AVIS PUBLIC COLLECTIF RÔLES TRIENNAUX 2e ET 3e ANNÉE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avis public est, par les présentes **DONNÉ** par les Secrétaires-Trésorières (ers) et / ou Greffiers (ères) soussignés que le rôle triennal d'évaluation foncière entrera dans l'année **DEUX** ou **TROIS** de son existence en 2016 et sont disponibles pour consultations aux bureaux des Secrétaires-Trésorières et / ou Greffières pour les municipalités suivantes:

MUNICIPALITÉS

ADRESSES

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| • Beauceville | 540, boulevard Renault |
| • Saint-Joseph-de-Beauce | 843, avenue du Palais |
| • Saint-Victor | 287, rue Marchand |
| • Saint-Alfred | 194, rang Sainte-Marie |
| • Saint-Jules | 390, rue Principale |
| • Tring-Jonction | 100, avenue Commerciale |
| • Saint-Frédéric | 850, rue de l'Hôtel de Ville |
| • Saint-Séverin | 900, rue des Lacs |
| • Saint-Joseph-des-Érables | 370-A, rang des Érables |

L'Organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) est:
MRC ROBERT-CLICHE, 111-A, 107E RUE, BEAUCEVILLE G5X 2P9

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu des articles 174 ou 174-2 de la Loi sur la Fiscalité Municipale du Québec, DOIT le faire au cours de l'exercice pendant lequel survient l'évènement justifiant la modification ou du suivant et DOIT:

- Remplir le formulaire intitulé «**DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**».
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ ou l'envoyer par courrier recommandé.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement (no 71-97) de l'OMRÉ aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné dans l'Éclaireur Progrès et l'Hebdo Régional du 11 novembre 2015.

Les Secrétaires-Trésorières et/ou Greffières .

MADELEINE POULIN, DANIELLE MAHEU, KATHLEEN VEILLEUX, DIANE JACQUES, CLAIRE ROY, JULIE LEMELIN, CATHY POULIN, MARIE GIGUÈRE, MARIE-JOSÉE MATHIEU.

Prévention des incendies

Avec le froid qui s'installe, nous avons commencé à chauffer nos maisons. Il est temps de ramoner votre cheminée et les conduits pour se préparer à l'hiver. Les dépôts de crésote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de crésote. Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote.

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone constituent le meilleur moyen de sauver des vies et celles de vos proches. Ils doivent être installés au plafond ou au mur et à tous les étages de la maison. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies 2016-2017, le ministère de la Sécurité publique a choisi de publier des capsules thématiques mensuelles sur sa [page Facebook](#).

Voici le conseil de prévention de novembre : Installation de l'avertisseur de fumée

- Vous avez changé l'heure. ✓
- Vous avez changé la pile de votre avertisseur. ✓
- **Vous êtes-vous assuré qu'il est installé au bon endroit?**

